

C'est Possible Autrement

Vers l'Espace de Vie Sociale 3ème génération



Réunion du 7 décembre 2023 – Réflexion, en atelier, sur les axes d'amélioration de l'Espace de Vie Sociale

Les éléments de contexte dans lequel ce nouveau projet social s'inscrit

Un diagnostic de territoire (socio-démographique) produit par :

- Les institutions sur la ville et le quartier (cf évaluation contrat de ville) : nous y notons notamment une perte de population (-33% entre 2008 et 2018), ainsi qu'un vieillissement (+ de 35% de la population a plus de 60 ans).
https://www.ville-bourges.fr/medias/files/pdfs/vie%20de%20la%20ville/RAPPORT_EVAL_CDV_BOURGES%20VDEF.pdf
- Nos participations aux différentes instances de la Politique de la Ville (GUSP, Conseil Citoyen, Cités Educatives), notre animation de comités semestriels à annuels (pilotage et technique - en lien avec la médiation sociale)
- Notre pratique quotidienne, nos observations et nos analyses
- Les travaux de Sciences Sociales

Ce que nous disent ces données

Et bien, que, fondamentalement rien n'a changé, du constat de dépeuplement au vieillissement de la population. Par ailleurs, nos quartiers Politique de la Ville continuent de concentrer :

- Une population de bas niveau de qualification ;
- Une population d'origine étrangère en besoin d'accompagnement linguistique
- Une population d'origine étrangère rencontrant possiblement d'autres problèmes de socialisation

Des besoins confirmés par notre évaluation et celle du Contrat de Ville, et notamment celui d'accompagner les mobilités et de dynamiser l'espace public.

Des leviers (Internes à l'association)

Le premier levier sur lequel nous pouvons nous appuyer au quotidien est celui de l'expérience acquise depuis 2016. Nous avons appris de nos questions, de nos erreurs, nous avons aussi identifié des postures adaptées pour mieux accompagner et ne pas nous décourager.

Le second levier est celui d'une équipe à l'effectif stabilisé, des professionnels qui prouvent au quotidien leur volonté de créer des passerelles entre les actions de manière à élargir le champ des possibles pour les habitants.

D'autres leviers (opportunités politiques)

- Une politique des transports qui favorise le désenclavement et la mobilité
- La mise en place de la Cité Educative et des Territoires Numériques Educatifs
- Des projets (encore assez flous pour la plupart, avec des incertitudes sur la place accordée aux quartiers, aux associations et aux habitants) :
 - Politique de la ville (le renouvellement urbain, le contrat de ville)
 - Des perspectives culturelles (Bourges Capitale européenne de la culture 2028, le Hublot)
 - L'élaboration d'une politique de jeunesse

L'accompagnement, au cœur de toutes les actions menées à C'est Possible

Autrement

Rappel : Si le discours relativement nouveau de l'accompagnement est aujourd'hui assez partagé par les acteurs de l'action publique, il n'est pas sûr qu'il ne soit pas parfois l'habillage de pratiques anciennes ou encore porteurs de bien des ambiguïtés. L'accompagnement tel que nous le défendons met au centre la personne accompagnée, sa situation, son parcours, ses désirs et ses réticences, son projet parfois, ses mots et ses temporalités. Si la relation entre l'accompagnateur et l'accompagné est par principe égalitaire, c'est la personne accompagnée qui est au centre, l'accompagnateur se faisant médiateur, catalyseur, facilitateur...

Est-il nécessaire d'ajouter que chacun peut être à son tour accompagnateur et accompagné. C'est aussi le cas pour les associations et les institutions.

Le public que nous accompagnons au quotidien des actions menées à C'est Possible Autrement, qu'il soit apprenant en formation, joueur aux ateliers ludiques, parent dans le cadre d'une médiation parentale, est bien souvent un public qui ne s'autorise pas à prendre la parole, à aller vers, le plus souvent par peur d'être jugé (de par son histoire, son parcours, un non maitrise d'outils de communication, des expériences peu gratifiantes...).

Des désirs peuvent être exprimés mais leur passage à l'acte reste difficile (par peur de ne pas savoir faire, besoin d'être accompagné...), autrement dit, ces désirs ne se transforment pas. Il peut aussi y avoir une absence de désir, faute de connaissance de l'offre.

En revanche, notre expérience qui s'appuie aussi sur les Sciences sociales, montre que la mise en œuvre d'un accompagnement a un effet levier pouvant enclencher un processus qui permettra de tendre vers l'autonomie, de passer de l'individuel au collectif : *« l'accompagnement peut être le lieu d'un retournement : relevant certes d'une commande sociale, il peut être le lieu où il est proposé comme ressource (et non comme aide ou soutien) à des personnes en projet (et non « en difficulté »). Il marque le passage du travail pour ou sur l'autre au travail avec l'autre. »* Maëla Paul, docteure en sciences de l'éducation - 2012

A contrario, s'il n'y a pas d'offre face à la demande, ou si la réponse d'accompagnement est inadaptée, l'habitant se désintéresse, voire s'épuise.

Dans ce sens, notre démarche d'accompagnement vise à corrélérer la professionnalisation des salariés, l'engagement des bénévoles et la prise d'autonomie la plus aboutie des habitants-citoyens. Pour illustration, courant 2023, une réflexion engagée de l'équipe de C'est Possible Autrement a été menée autour du concept d'autodétermination. Cette approche complexe et exigeante a permis d'interroger les postures et les vocables dans les pratiques afin de les faire évoluer. Ainsi, « l'accompagnement vers » au-delà d'un objectif poursuivi, constitue bien la « colonne vertébrale » de notre action.

Dans cette logique, c'est l'ensemble des attendus et des indicateurs formulés dans ce document qui permettra d'en mesurer l'atteinte.

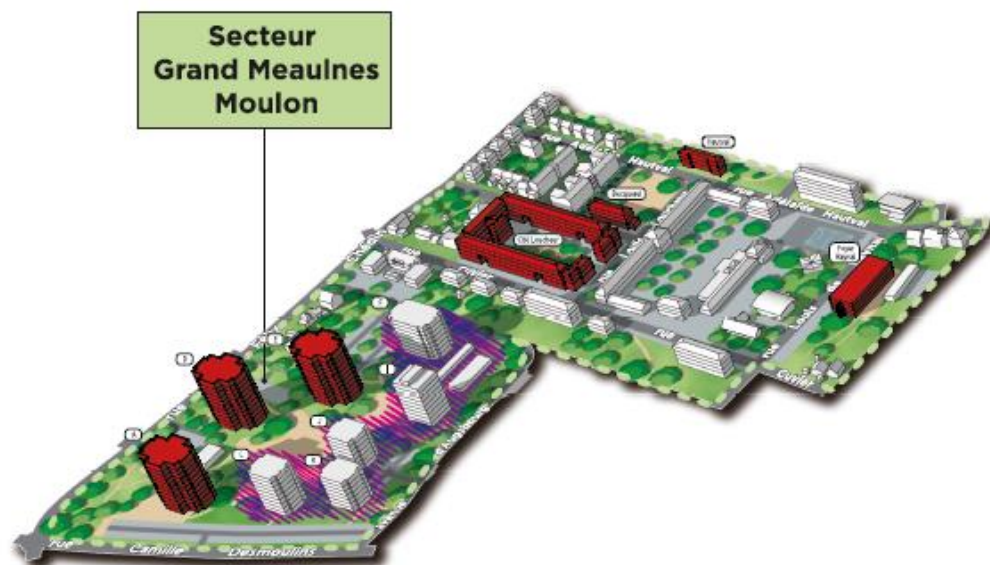
AXE D'INTERVENTION n°1 : L'espace public

Rappel : l'expression « espace public renvoie à une triple dimension : celle du territoire (dont les disciplines de référence seraient la géographie, l'éthologie) ; celle des pratiques et sociabilités : espace inoccupé, lieu de passage, « non lieu », lieu de vie, d'animation, de coprésence dans l'espace ou de rencontres, voire de confrontations violentes ou pacifiées... (on se référerait à la sociologie, à l'urbanisme) ; celle de la parole en ses lieux divers, sous des formes diversifiées – l'adhésion, la contestation ou le choix du retrait -, espace de citoyenneté (on renverrait là à la philosophie politique).

CONTEXTE, CONSTATS :

1. Une restructuration en cours de l'espace urbain

Le quartier du Moulon est intégré dans le programme de rénovation urbaine. La démolition des trois tours en 2021 a agrandi l'espace vacant autour du local de l'association et des tours restantes.



Si cet extrait de calendrier programmait le début de la résidentialisation des tours restantes en 2023, cette opération allant de pair avec l'aménagement du territoire proche des tours, ce chantier reste à l'état de projet pour les locataires de Val de Berry. Il en est de même pour l'aménagement de l'espace public.

Type d'Opération	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Démolitions								
Résidentialisations								
Aménagements espace public								
Constructions de nouveaux logements								

Extrait de https://www.ville-bourges.fr/_medias_/files/pdfs/Urbanisme/NPNRU%203D%2005-2023%20CALENDRIER.pdf

2. Une demande de mobilier urbain pour animer l'espace public

Depuis notre arrivée en 2013, et plus particulièrement depuis 2016 où nous sommes dans une veille sociale, à l'écoute des habitants, nous entendons (et relayons) les demandes réitérées de manque de mobilier urbain ludique proche des tours.

Extrait du projet social de 2016 : « Enfin, l'un des propos récurrents des habitants fut l'absence de jeux pour les enfants au sein de ce square. Un habitant a alors raconté l'histoire de la dégradation de ce micro-quartier à partir du moment où les jeux d'enfants avaient été supprimés, et ce pour raisons de sécurité. Une pétition avait alors été réalisée à l'époque par les habitants pour transmission à l'office HLM qui n'avait pas donné suite. »

Nous remarquons également que les quelques installations sur l'espace public, malgré leur modestie (jeu au sol, banc, table de pingpong, table de pique-nique...), ont montré à quel point elles pouvaient être vecteurs de rencontre, d'animation et répondaient à des besoins.

Les diagnostics en marchant, outil de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, font aussi état de ce manque. Les extraits de PV intégrés à l'évaluation de l'EVS 2nde génération (2020-2023 – Axe 4 à partir de la page 69), témoignent tant de ce besoin que d'autres diagnostiqués sur l'espace public.

3. Une sécurisation pour mieux vivre l'espace public

Enfin, les concertations citoyennes réalisées avec les habitants citoyens des quartiers prioritaires en amont du nouveau contrat de ville soulignent : (extrait de la synthèse réalisée par le Conseil Citoyen en novembre 2023, le caractère gras met en évidence ce que nous entendons également des habitants du Moulon)

- Un sentiment d'insécurité identifié par des lieux (Cap Nord, secteur de Turly, **des espaces publics**), des personnes (des jeunes, des étrangers, **des squatters**), des périodes (**le soir, l'été**).
- Les incivilités et les nuisances sonores : Les habitants les traduisent par des occupations aux abords des immeubles, par le **non-respect des espaces publics** et les nuisances sonores particulièrement en soirée.
- Les espaces publics : bon nombre d'habitants parlent plutôt **d'endroits pas propres, dus surtout au comportement des personnes**, proposent de la médiation, plus de cani-parc aménagés.

OBJECTIF GENERAL : S'approprier, animer, faire vivre l'espace public

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Relayer les préoccupations des habitants aux institutions
- Transmettre les informations émanant des instances aux habitants
- Accompagner les initiatives des habitants et favoriser les micro-projets coconstruits
- Multiplier les animations grâce à l'implication de partenaires

DESCRIPTIF D' ACTIONS et/ou de MODALITES DE MISES EN OEUVRE :

- Concernant les animations :
 - o Instaurer une régularité dans les manifestations
 - o Alternier le format des manifestations (intimiste/grande envergure)
 - o Informer les habitants du fond de participation des habitants
 - o Développer les animations en-dehors des murs du local dès lors que la météo le permet (ateliers ludiques notamment)
 - o Poursuivre les partenariats débutés en 2023 en lien avec des actions spécifiques : Ecomobilité, Parcours gagnant, Bibliothèque de rue
 - o Se saisir des opportunités telles que les actions de Cher Emploi Animation
 - o Encourager les repas partagés
- Concernant les équipements :
 - o Sensibiliser les habitants au respect des équipements
 - o Alerter les institutions des dégradations et assurer le suivi
 - o Proposer et tester des jeux ou des installations nouvelles
- Concernant les initiatives d'habitants :
 - o Renforcer les espaces de prise de parole citoyenne
 - o Solliciter la médiation de professionnels compétents (animateurs, éducateurs...) pour favoriser la présence des jeunes habitants

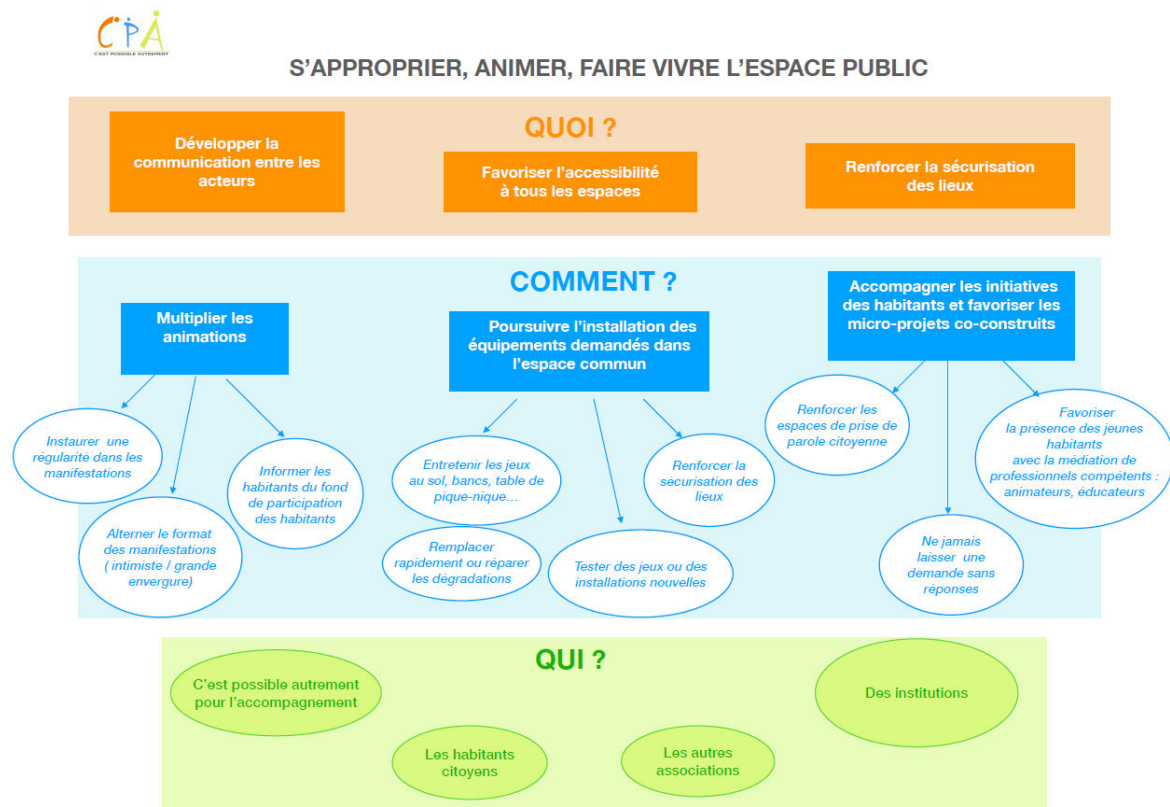
- Concernant la propreté des espaces et plus généralement l'environnement :
 - o Instaurer une participation citoyenne dans la gestion des déchets
 - o Poursuivre la réflexion sur l'installation de bacs (fleurs, potager... ?)

- Concernant la valorisation des initiatives locales :
 - o Créer un support permettant d'informer sur la fresque version réalité augmentée ainsi que sur le jeu de piste du Moulon

MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES :

- C'est Possible Autrement pour l'accompagnement
- Les autres associations comme partenaires de projet et d'action, de dynamisation du territoire, de prise de parole citoyenne
- Les institutions comme aides aux associations, aux habitants-citoyens et aux territoires dans de réels partenariats

RETOUR DES PARTICIPANTS SUR CETTE QUESTION D'ESPACE PUBLIC (REUNION DU 7.12.2023)



RESULTATS ATTENDUS

- Une progression dans l'appropriation de l'espace public par les habitants
- Une progression des initiatives d'habitants pour cette animation
- Une mobilisation d'acteurs au service du territoire

INDICATEURS D'EVALUATION (liste non exhaustive)

- Les manifestations, animations sur l'espace public : nature, nombre/an
- Type de participations des habitants (et nombre)
- Evaluation de ces participations avec les habitants
- Identification des initiatives d'habitants
- Nombre de mobilisation du FPH
- Elargissement du partenariat
- Facteurs de réussite
- Freins

AXE D'INTERVENTION n°2 : Les mobilités

Rappel : Les mobilités dont il s'agit sont physiques, culturelles, cognitives...Elles sont désirées, empêchées, souhaitables et parfois non souhaitées. Elles sont la condition d'une ouverture à soi, aux autres et au monde, d'apprentissages, et indissociables d'interactions avec une offre, des rencontres, des découvertes. Elles concernent les personnes, mais aussi les associations, les institutions qui ont tout à perdre d'un repli (« mon » public, « mon » territoire) et ne peuvent avancer et s'enrichir que dans la mutualisation, la confrontation, le partage dans la construction d'un devenir commun.

CONTEXTE, CONSTATS :

1. Des freins à la mobilité du côté des habitants

Si par son objet premier notre association encourage les mobilités, l'arrivée de la médiatrice sociale fin 2019 a permis de largement développer cet accompagnement. Nos constats au fil de l'eau corroborent avec ceux régulièrement énoncés dans les études en Sciences Sociales avec l'observation de :

- Difficulté des habitants à sortir de leur quartier, voire de leur îlot
- Manque de connaissance de l'offre
- Manque de confiance en soi entraînant le fait que l'habitant ne « s'autorise pas à »
- Contraintes organisationnelles
- Poids des habitudes, réalités socio-culturelles
- Posture de repli sur la famille
- Inappétence faute d'avoir rencontré
- Absence de réponse des institutions entraînant le sentiment de ne pas être entendu
- Difficulté à s'investir dans des projets de moyenne durée

Du point de vue des habitants, c'est régulièrement qu'ils parlent d'un sentiment d'insécurité en relation avec des caves possiblement squattées, un éclairage insuffisant, la présence de dealers, les actes de vandalisme et l'absence d'une présence rassurante (gardien d'immeuble, police de proximité).

Enfin, les concertations citoyennes réalisées avec les habitants citoyens des quartiers prioritaires en amont du nouveau contrat de ville soulignent :

Des avancées dans les mobilités : La gratuité du bus est très largement appréciée, même si quelques demandes sont faites sur la fréquence, les horaires en soirée. Ainsi que la mise à disposition de vélo par Agglobus. Des attentes sont exprimées sur les liaisons douces.

Mais des incivilités dans les bus : Des incivilités qui risquent d'augmenter avec l'affluence de passagers induite par la gratuité. Et des jeunes qui ne laissent pas la place aux plus âgés, surtout à ces moments de forte fréquentation.

2. Des freins à la dynamique de territoire

Les modèles économiques des structures, leur course à la réalisation de leurs actions budgétées entraîne une posture où chacun est focalisé, aussi par nécessité, sur son projet, son public, son territoire. Cette réalité ne contribue pas l'inscription dans une dynamique de projet de territoire.

OBJECTIF GENERAL : Echanger, bouger, faire bouger

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- Favoriser l'accessibilité à tous les espaces, continuer de développer le « Aller vers »
- Mobiliser, susciter les échanges, les rencontres
- Faire bouger les préjugés ; ouvrir à de nouvelles idées, découvrir
- Faciliter des dynamiques partenariales

DESCRIPTIF D' ACTIONS et/ou de MODALITES DE MISES EN OEUVRE :

- Coopération partenariale au service d'un projet de territoire partagé
- Mise en place d'outils permettant les échanges ou le recueil d'idées en relation avec les mobilités :
 - o Cafés échange, barnums communs à plusieurs partenaires, repas partagé
 - o Boîte à idées
 - o Espaces de rencontres avec les institutionnels permettant le recueil de la parole de l'habitant-citoyen
- Médiation sociale et notamment les actions « On apprend partout et de tout » - « Bienvenue dans le quartier » - « De l'info en veux-tu en voilà »
- Ateliers d'initiation à l'utilisation d'application en lien avec la mobilité
- Accompagnement vers les ateliers de prévention routière

- Accompagnement par les formations savoirs de base à la préparation code de la route
- Encouragement à l'utilisation des différents transports (en commun, vélo,...) ou voies d'accès (liaisons douces)
- Création de parcours thématiques comme celui du numérique
- Ateliers axés sur les diversités

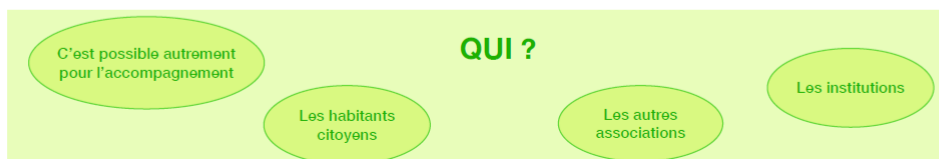
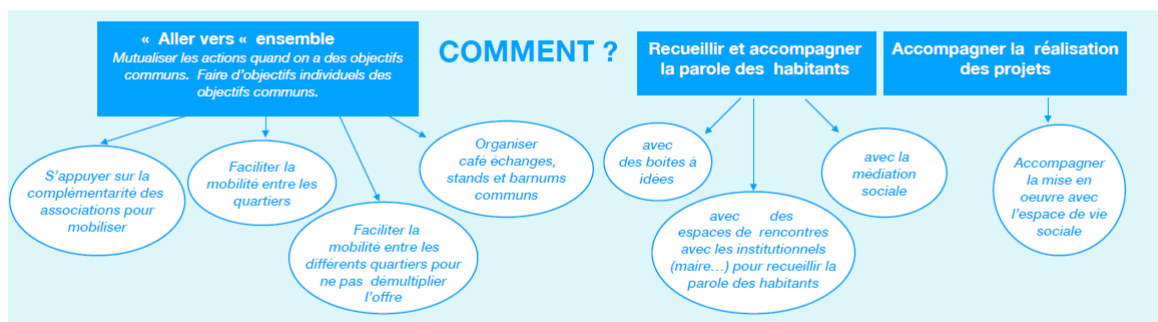
MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES :

- C'est Possible Autrement pour l'accompagnement
- Les autres associations comme partenaires de projet et d'action, de dynamisation du territoire, de prise de parole citoyenne
- Les institutions comme aides aux associations, aux habitants-citoyens et aux territoires dans de réels partenariats (acteurs œuvrant en faveur des mobilités douces)

RETOUR DES PARTICIPANTS SUR CETTE QUESTION DES MOBILITES (REUNION DU 7.12.2023)



ÉCHANGER - BOUGER - FAIRE BOUGER



-
-

RESULTATS ATTENDUS

- Gain d'autonomie
- Gain d'indépendance
- Ouverture du champ des possibles
- Déplacement des « frontières » physiques et mentales
- Prise de confiance permettant ensuite la mobilisation et l'accompagnement de pairs
- Une mobilisation d'acteurs au service du territoire

INDICATEURS D'EVALUATION (liste non exhaustive)

- Taux d'accès (animation, visite, démarche) des « premières fois »
- Liste des modes de transport (et taux)
- Suites données aux propositions d'habitants

Pour conclure

Ce nouveau projet est dans la continuité des deux précédents.

Fidèles à nos valeurs, nous allons continuer de nous appuyer sur les référentiels de l'économie solidaire et de l'éducation populaire. Des bonnes pratiques ont été identifiées ces dernières années et nous allons les poursuivre en tentant de faire encore mieux avec la volonté d'analyser les effets de nos actions tout au long de cet agrément, notamment par l'illustration de parcours d'habitants.

Conscients toutefois de nos limites, cet « encore mieux » ne sera possible que si l'on y va tous ensemble, associations et acteurs institutionnels, en synergie au service du développement local.

Annexes

Diagnostic de territoire

Evaluation contrat de ville Bourges - 2022

https://www.ville-bourges.fr/_medias_/files/pdfs/vie%20de%20la%20ville/RAPPORT_EVAL_CDV_BOURGES%20VDEF.pdf

Textes de référence

1. « **L'accompagnement : enjeux socio-politiques et méthodologie** » par Maëla PAUL, docteure en sciences de l'éducation - texte extrait de l'ouvrage "Construire un projet expérimental en direction des jeunes de quartiers populaires". Septembre 2012. Réso Villes

https://www.resovilles.com/wp-content/uploads/2016/03/publication_jeunesse.pdf

Maëla Paul éclaire la notion d'accompagnement dans ce qu'elle implique comme changement de modalités de l'action publique et de nouvelles postures des professionnels – tout en montrant toutes les ambivalences et les pièges de cette notion.

2. « L'espace public au défi de l'altérité » par Bernard BIER, sociologue. Texte extrait des Actes du Forum "Le jeu dans la cité " 13 mars 2010. organisé par l'association Stata'j'm <https://www.helloasso.com/associations/strata-j-m-ile-de-france>

Bernard Bier montre la richesse de la notion d'espace public (les champs du spatial, du social, du politique). A partir de la pluralité et de la complexité de ses usages, il en montre les enjeux éducatifs et politiques.